



C.C.A.S. D'ISNEAUVILLE (Seine-Maritime)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
10 AVRIL 2025

Délibération n° 2025/08

Date de la convocation : 03/04/2025
Membres en exercice : 11

Membres présents : 10
Représenté : 01

La commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoquée, s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie LAROCHE, Présidente.

Etaient présents : Sylvie LAROCHE, Marie-Pierre PADULAZZI, Odile BREANT, Béatrice NUGEYRE, Brigitte MOREL, Véronique PETEL-GRAUX, Paulette PICARD, Marie-Thérèse CUVIER, Christiane HONORE, Marie-Paule BONHOMME.

Formant la majorité des membres en exercice

Absentes excusées : Claude HAMEL procuration à Marie-Pierre PADULAZZI

Secrétaire de séance : Brigitte MOREL

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 : RESIDENCE AUTONOMIE

Après avoir entendu le rapport de Madame la Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que la Présidente habituelle pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que Madame Marie-Thérèse CUVIER a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Madame Sylvie LAROCHE, Présidente s'est retirée pour laisser la présidence à Marie-Thérèse CUVIER pour le vote du compte administratif,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2024 dressé par le comptable,

Le compte administratif 2024 s'établit ainsi :

Montant exprimés en Euros	Prév-Autônoma	Présents	En Cours	Solde	%	Engagé	Budget	Historique	Solde pré-hist	%
Dépenses d'investissement	165 093,14	110 000,00	7 306,20	102 693,80	6,64			7 306,20	102 693,80	6,64
Recettes d'investissement	165 093,14	132 157,97	1 962,00	130 195,97	1,48			1 962,00	130 195,97	1,48
Solde d'investissement		22 157,97	-5 344,20					-5 344,20		-24,12
Dépenses de fonctionnement	299 432,76	374 148,47	357 520,06	16 628,41	95,56			357 520,06	16 628,41	95,56
Recettes de fonctionnement	299 432,76	374 148,47	233 992,99	140 155,48	62,54			233 992,99	140 155,48	62,54
Solde fonctionnement			-123 527,07					-123 527,07		
EXCEDENT		22 157,97								
DEFICIT			128 871,27					128 871,27		

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité

Approuve le compte administratif 2024 de la Résidence Autonomie « Le Vieux Colombier.

Le secrétaire de séance,
Membre du conseil d'administration,
Brigitte MOREL




Pour copie conforme,
La Présidente,

Sylvie LAROCHE



Transmis en Préfecture : 24 avril 2025
Affichage : 24 avril 2025